

SEANCE DU  
14 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT N° VI-4  
23SGADB0137

**Nombre de conseillers en exercice :**  
25

**Nombre de conseillers présents :**  
22

**Date de convocation :**  
8 septembre 2023

**Date d'affichage :**  
18 septembre 2023

**OBJET:**  
**MONTCEAU, TORCY, CIRY-LE-NOBLE**  
**- Aménagement de zones de dons et**  
**réemploi de trois déchetteries dans**  
**le cadre du projet recyclerie -**  
**Autorisation préalable de signature**  
**des marchés de travaux à procédure**  
**adaptée.**

**Nombre de Conseillers ayant pris**  
**part au vote: 25**

**Nombre de Conseillers ayant voté**  
**pour : 25**

**Nombre de Conseillers ayant voté**  
**contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant**  
**abstenus : 0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 3**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 14**  
**septembre à quatorze heures trente** le Bureau  
communautaire, régulièrement convoqué, s'est  
réuni en séance Château de la Verrerie (Salle à  
manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence  
de **M. David MARTI, président.**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS -  
M. Jérémy PINTO - Mme Monique LODDO - M. Guy  
SOUVIGNY - Mme Montserrat REYES - M. Philippe  
PIGEAU - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude  
LAGRANGE - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril  
GOMET - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel  
MEUNIER

**VI**

**C**

***E-PRESIDENTS***

Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean-Paul  
BAUDIN - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN  
- M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD -  
M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER -

***CONSEIL***

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. GANE (pouvoir à Mme REYES)  
Mme LEMOINE (pouvoir à M. FRIZOT)  
M. CASSIER (pouvoir à M. MEUNIER)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Isabelle LOUIS



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté n°22SGADL0086 en date du 6 octobre 2022, devenue exécutoire le 8 octobre 2022, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1° et R.2123-1 1° du Code de la Commande publique relatifs à la passation des marchés à procédures adaptés,

Le rapporteur expose :

« La Communauté Urbaine s'est engagée dans la création d'une recyclerie en travaillant avec les acteurs locaux du réemploi et de l'insertion.

L'acquisition de la parcelle amenée à accueillir cette activité a eu lieu fin septembre 2021. Le bâtiment, sis 31 rue de Soissons à Montceau-les-Mines, est en très bon état mais il nécessite des aménagements intérieurs afin de pouvoir disposer d'un outil compatible avec l'activité recyclerie et l'accueil de public.

Afin d'assurer son activité via le détournement des déchets depuis les déchetteries communautaires, des bâtiments servant de zones de dons et de réemploi seront aménagées sur les 3 déchetteries qui captent le plus de tonnage : Barrat-Lucy à Montceau, Bois Morey à Torcy et la déchetterie de Ciry-le-Noble.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à la société TEAM Ingénierie en vue de définir les travaux nécessaires pour la réalisation de ces zones de réemploi. Les travaux d'aménagement de la recyclerie (estimation de 1 102 539,00 € HT) sont distincts de ceux des déchetteries (estimation de 804 421,95 € HT).

Deux procédures adaptées ouvertes seront donc lancées prochainement pour la réalisation de ces travaux qui devraient démarrer en janvier 2024 pour une durée estimée à 9 mois.

L'aménagement des déchetteries est composé d'une tranche ferme (TF) pour la déchetterie de Montceau et de deux tranches optionnelles (TO1 Torcy et TO2 Ciry-le-Noble).

La procédure est également allotie, et, pour chacun des 5 lots, l'estimation est divisée en fonction des tranches :

**Procédure aménagement de zones de don et réemploi de trois déchetteries :**

	<b><u>Intitulé</u></b>	<b><u>Estimation € HT</u></b>
<b>LOT 1</b>	Voirie réseaux divers <i>TF 95 960,00 € HT</i> <i>TO1 95 960,00 € HT</i> <i>TO2 95 960,00 € HT</i>	287 880,00 €
<b>LOT 2</b>	Génie civil <i>TF 86 642,00 € HT</i> <i>TO1 99 348,50 € HT</i> <i>TO2 101 956,45 € HT</i>	287 946,95 €
<b>LOT 3</b>	Charpente métallique – couverture <i>TF 26 836,67 € HT</i> <i>TO1 26 836,67 € HT</i> <i>TO2 26 836,67 € HT</i>	80 510,00 €
<b>LOT 4</b>	Métallerie – Serrurerie <i>TF 32 991,33 € HT</i> <i>TO1 32 991,33 € HT</i> <i>TO2 32 991,33 € HT</i>	98 974,00 €
<b>LOT 5</b>	Électricité <i>TF 16 370,33 € HT</i> <i>TO1 16 370,33 € HT</i> <i>TO2 16 370,33 € HT</i>	49 111,00€

A noter un estimatif équivalent entre les tranches sur de nombreux lots car une optimisation de la conception a été recherchée avec des aménagements similaires.

Afin de poursuivre le projet, il est demandé au bureau communautaire d'autoriser, à titre préalable, Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de commande publique, à titre préalable, à signer les marchés à intervenir avec les prestataires qui seront retenus à l'issue de la procédure.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré  
DECIDE

- D'autoriser, à titre préalable, Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de commande publique à signer les pièces des marchés à intervenir pour les travaux d'aménagement de zones de don et réemploi de trois déchetteries (tranche ferme Montceau-les-Mines, tranche optionnelle 1 Torcy, Tranche optionnelle 2 Ciry-le-Noble) pour les lots 1 à 5, pour une durée de travaux estimée à 9 mois et estimés financièrement comme suit :

	<b><u>Intitulé</u></b>	<b><u>Estimation € HT</u></b>
<b>LOT 1</b>	Voirie réseaux divers <i>TF 95 960,00 € HT</i> <i>TO1 95 960,00 € HT</i> <i>TO2 95 960,00 € HT</i>	287 880,00 €
<b>LOT 2</b>	Génie civil <i>TF 86 642,00 € HT</i> <i>TO1 99 348,50 € HT</i> <i>TO2 101 956,45 € HT</i>	287 946,95 €
<b>LOT 3</b>	Charpente métallique – couverture <i>TF 26 836,67 € HT</i> <i>TO1 26 836,67 € HT</i> <i>TO2 26 836,67 € HT</i>	80 510,00 €
<b>LOT 4</b>	Métallerie – Serrurerie <i>TF 32 991,33 € HT</i> <i>TO1 32 991,33 € HT</i> <i>TO2 32 991,33 € HT</i>	98 974,00 €
<b>LOT 5</b>	Électricité <i>TF 16 370,33 € HT</i> <i>TO1 16 370,33 € HT</i> <i>TO2 16 370,33 € HT</i>	49 111,00€

- D'imputer les dépenses afférentes sur les crédits inscrits sur les lignes correspondantes au budget principal de la CUCM.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 18 septembre 2023  
et publié, affiché ou notifié le 18 septembre 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD

